



FORMATION EN PRÉSENTIEL

AUTORISATION CONDUITE ENGIN DE CHANTIER CATÉGORIE A (SELON LA R482).

Dernière mise à jour le 09/09/2021.

OBJECTIF

Conduire et utiliser en toute sécurité un engin de chantier de la catégorie dans mes activités quotidiennes.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable d'utiliser un tracteur ou un petit engin de chantier mobile de catégorie A en sécurité dans le respect des recommandations de la CNAM R482
- Acquérir les compétences pratiques pour la conduite et l'utilisation du matériel en sécurité
- Acquérir les compétences théoriques pour la conduite et l'utilisation du matériel en sécurité
- Etre apte à la délivrance de l'autorisation de conduite par son employeur

Tarif	nous consulter
Réf.	AC-R482-A
Contact	0297229777 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés de tous secteurs d'activité volontaires ou désignés par l'employeur

PRÉ-REQUIS





- Avoir plus de 18 ans
- Avoir été reconnu apte médicalement
- Maîtrise de la langue française (lue, parlée, écrite), connaissance des opérations mathématiques de base.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

"Exposés, vidéos, échanges, études de cas, exercices, ateliers d'apprentissages, analyse de situations de travail... Moyens pédagogiques : Salle de cours, vidéo projecteur, diaporama, matériels de balisage, engin concerné Un memento formation est remis à chaque stagiaire."

 Niveau Sans niveau de qualification	 Modalité Présentiel	 Effectif par session 4 mini > 6 maxi	 Durée 14 heures / 2 jour(s)
--	--	---	--

✂ Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.



PROGRAMME

Théorique

1° LA REGLEMENTATION

- Aptitude médicale
- L'autorisation de conduite / Recommandation R482 de la CNAMTS
- La responsabilité du conducteur / Le code de la route.

2° TECHNOLOGIE DES ENGINS DE CHANTIER

- La description de L'engin / Les capacités nominales
- Les dispositifs et équipements de sécurité / Les différentes options

3° LES PRINCIPAUX RISQUES D'ACCIDENTS

- Circulation et obstacles
- Stabilité, calcul de charge et renversements
- Coincements, écrasements
- Risques électriques

4° LES CONSIGNES DE SECURITE

- Prise de poste et vérification avant utilisation
- Organes de sécurité / Interdictions formelles
- Lecture de plaques de charges / Les gestes de commandement
- Fin de poste

PRATIQUE

- Présentation de l'engin et ses options
- Prise de poste – Mise en route
- La zone d'évolution
- Chargement—déchargement
- Opérations de fin de poste

LES PLUS

Conforme aux articles R.4323-55 et 56 du Code du travail et a l'arrêté du 2 décembre 1998.

INTERVENANT(S)

Formateur - Testeur en conduite d'engin

ÉVALUATION

Tests théorique et pratique

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation et avis d'autorisation de conduite

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation autorisation de conduite des chargeurs frontaux Catégorie 9 (selon la R482)